

FORÊT RÉGIONALE DE GROSBOLS

BILAN 2025

SOMMAIRE

- 1** Chiffres clés d'Île-de-France Nature
- 2** Présentation du périmètre régional d'intervention foncière
- 3** Études et aménagements réalisés
- 4** Gestion, entretien et surveillance

ÎLE-DE-FRANCE NATURE

Depuis un demi-siècle, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, l'Agence:



**Accompagnement
des collectivités**

à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature.



**Préserve, aménage
et ouvre au public**

les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.



**Crée des continuités
vertes**

reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux

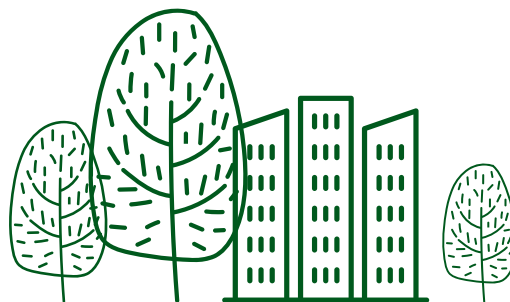


**Soutient l'agriculture
francilienne**

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

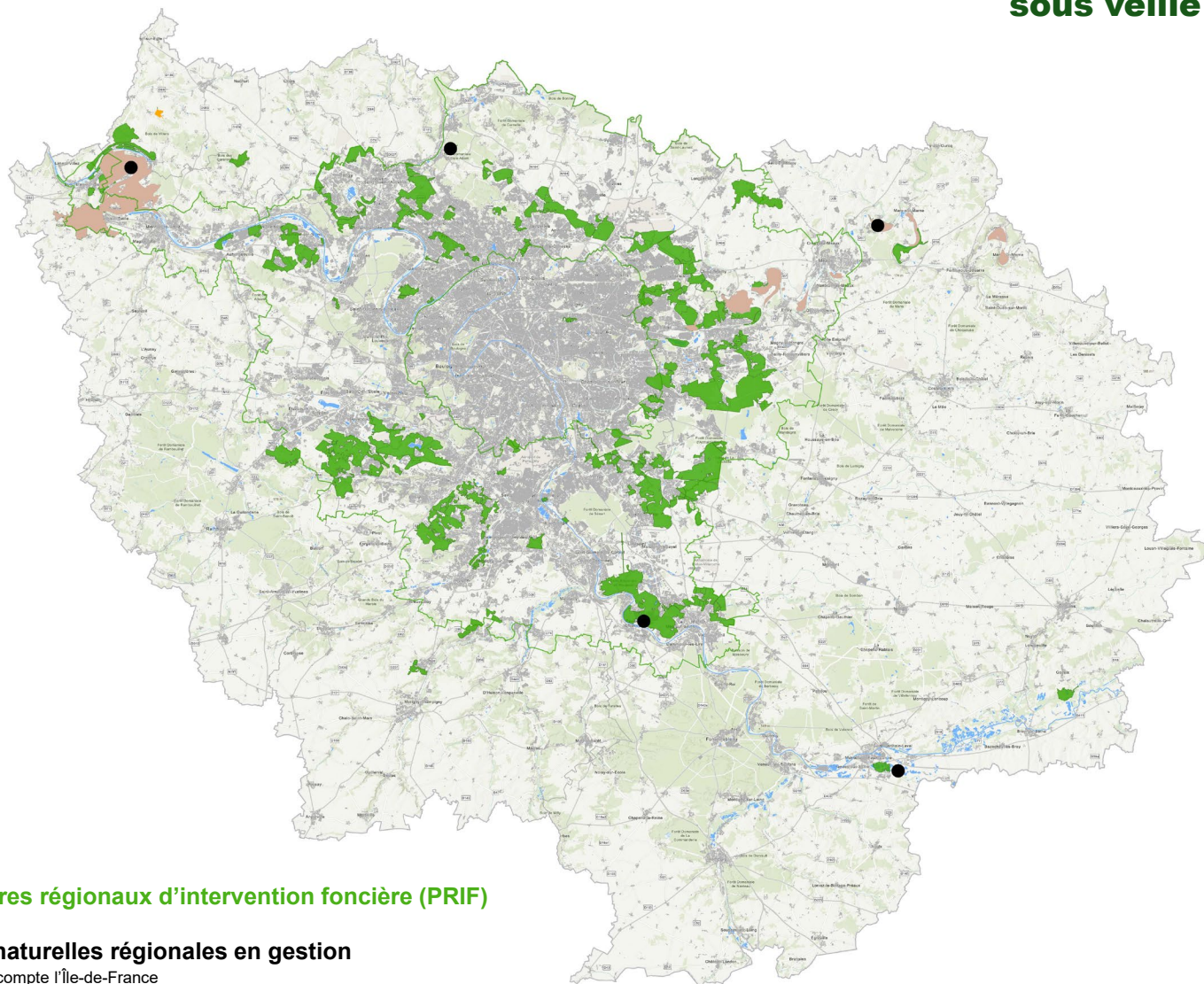
1

CHIFFRES CLÉS



LES PÉRIMÈTRES RÉGIONAUX

46 500 ha
sous veille foncière



58 Périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF)

5 Réserves naturelles régionales en gestion
sur les 13 que compte l'Île-de-France

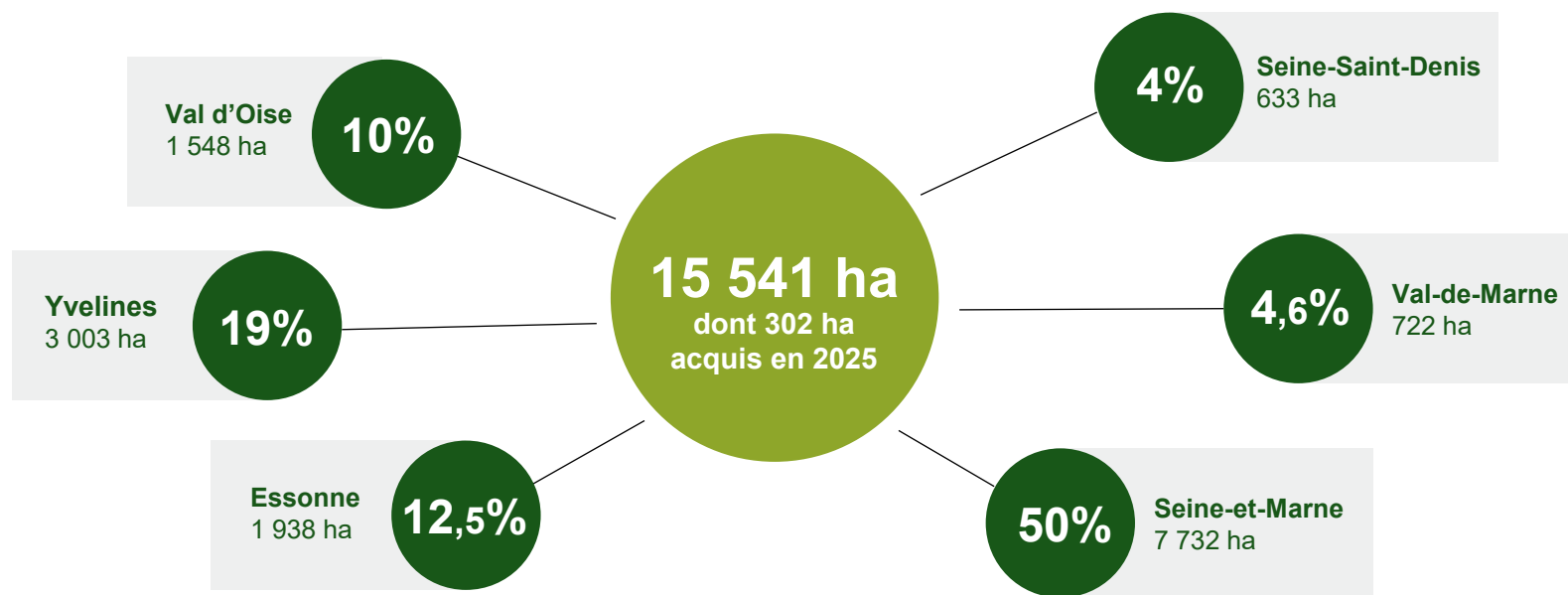
3 sites Natura 2000 en animation

Domaine régional de Villarcieux,
(espaces extérieurs gérés par Île-de-France Nature)

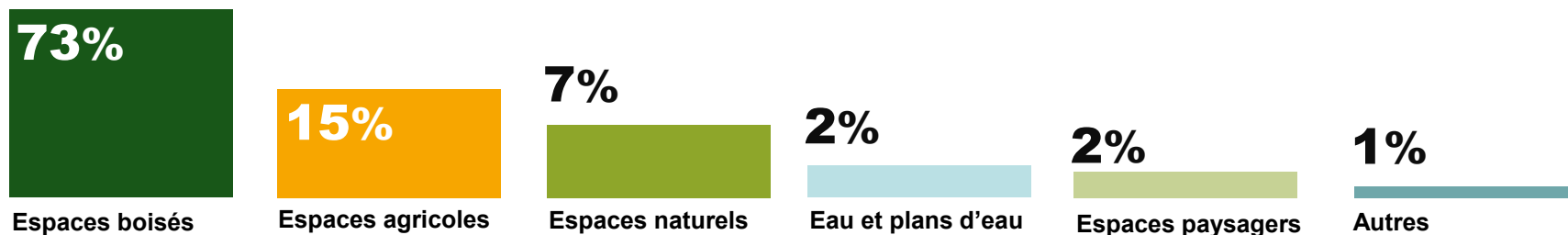
Sources : Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordonnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), ©OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

LES CHIFFRES CLÉS (DONNÉES AU 31.12.2025)

Patrimoine régional géré par Île-de-France Nature **par département**



Patrimoine régional géré par Île-de-France Nature **par nature de terrain**



FORÊTS



41

forêts régionales représentant **11 318 ha**
dont **9 577 ha** dotés de documents de
gestion forestière

20

forêts régionales certifiées **FSC®**
soit près de **8 971 ha**

100 %

des forêts régionales soumises au régime
forestier certifiées **PEFC™**

22 938 m³

de bois issus des forêts régionales
pour alimenter la filière

AGRICULTURE



150

agriculteurs locataires
dont 4 nouveaux en 2025

Centres équestres compris, hors apiculteurs

2 350 ha

de terres agricoles
dont 61 hectares acquis en 2025

29 %

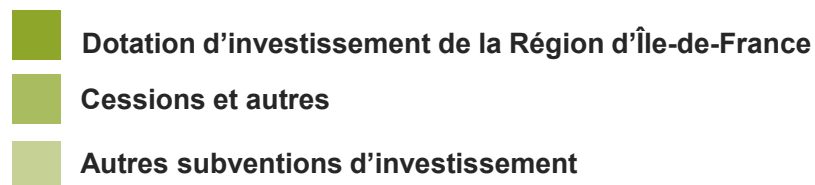
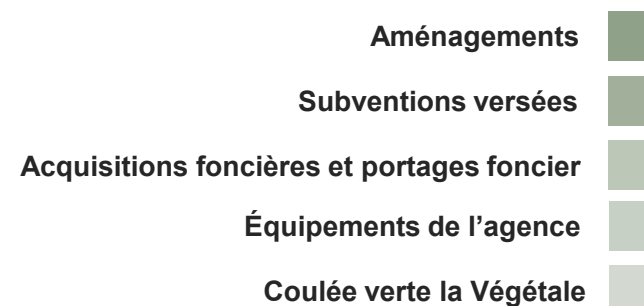
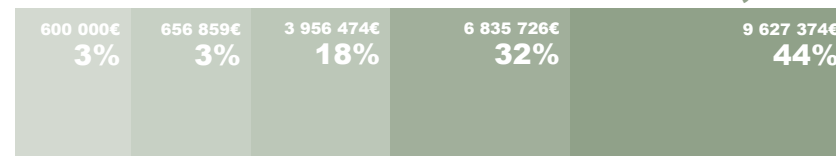
de la surface cultivée en agriculture biologique

2,3 M €

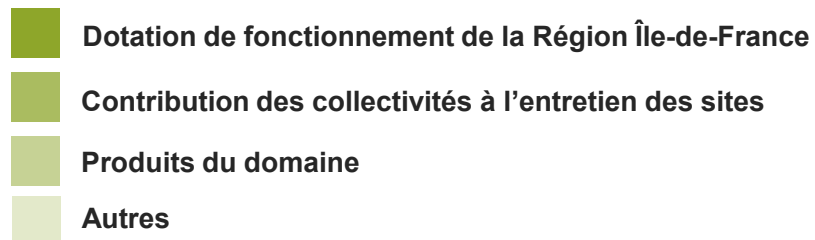
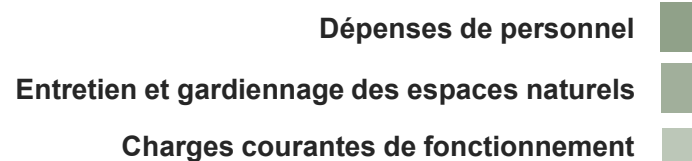
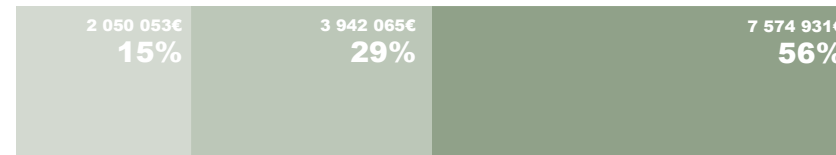
versés au fonds de portage lancé par la Région Île-
de-France pour faciliter l'accès au foncier hors
propriétés régionales

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025

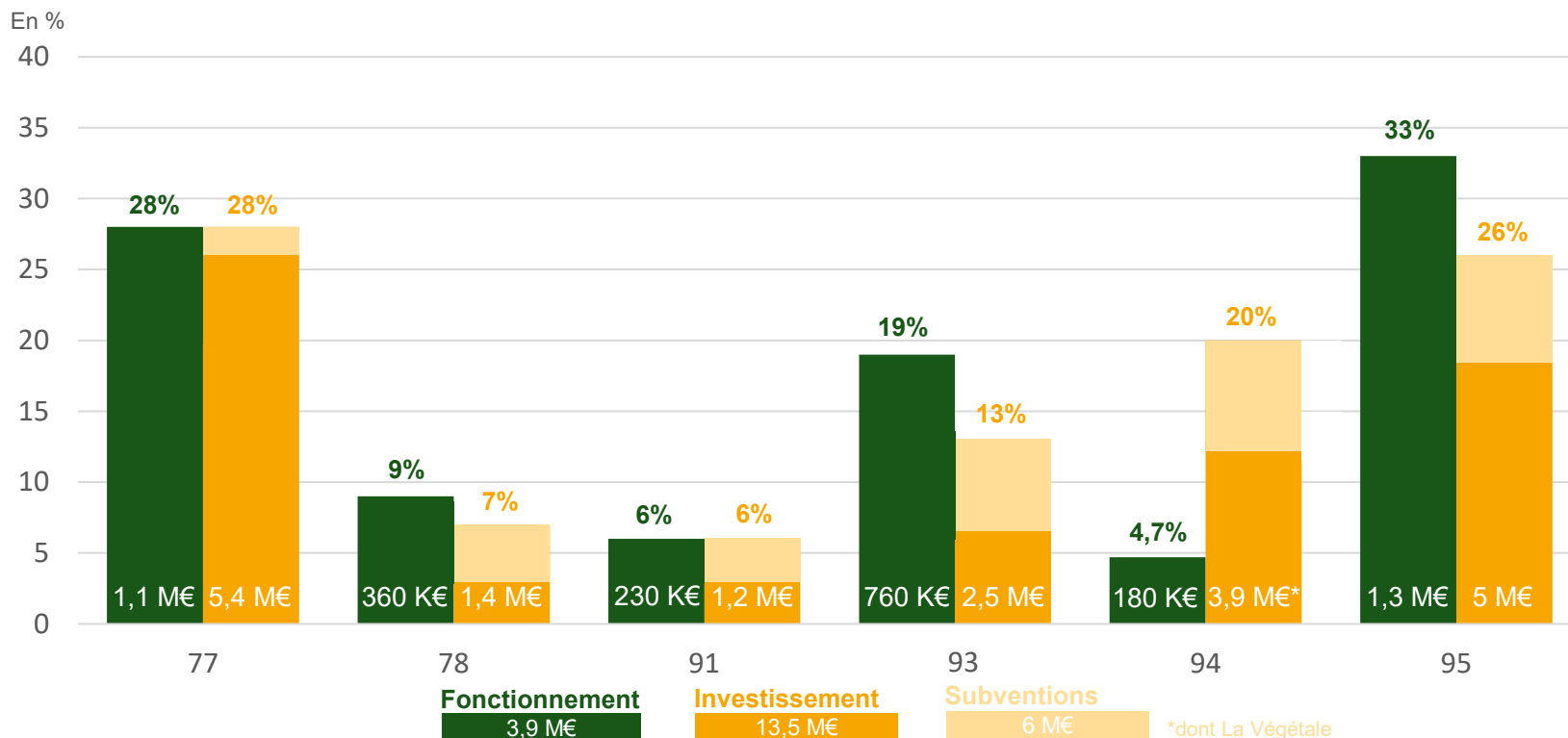
INVESTISSEMENT

Recettes
Dépenses
22,8 M€

21,7 M€


FONCTIONNEMENT

13,5 M€

13,6 M€


DÉPENSES D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE PAR DÉPARTEMENT



Les subventions recouvrent :

Le Plan vert régional

Un dispositif porté par Île-de-France Nature pour accompagner techniquement et financièrement les collectivités dans leurs projets de création, agrandissement ou amélioration d'espaces verts.

Le retour de la Nature en ville

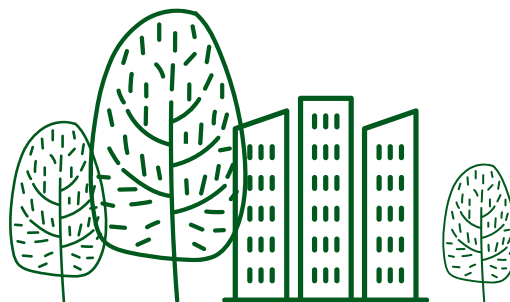
L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Retour de la Nature en ville » a permis de soutenir financièrement les études portées par les collectivités en vue de renaturer certains de leurs espaces.

L'amélioration de l'accueil du public en forêts domaniales

Île-de-France Nature soutient financièrement l'Office national des Forêts (ONF) afin de proposer un meilleur accueil du public dans plusieurs forêts domaniales périurbaines.

2

PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE RÉGIONAL D'INTERVENTION FONCIÈRE



2 PRÉSENTATION

PRIF crée en :	1964
Superficie totale du PRIF :	611 ha
Total acquis :	374 ha



PRÉSENTATION

Le périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) de Grosbois est à cheval sur deux départements : le Val-de-Marne (5 communes) et l'Essonne (2 communes). Ce PRIF recouvre 611 hectares situés en secteur périurbain. S'y ajoute une partie du bois de Granville, sur le territoire de la commune de Limeil-Brévannes (30 ha).

Ce PRIF s'étend sur le plateau de Brie et sur un versant de la vallée du Réveillon. Il est principalement constitué de bois intensément fréquentés par le public. Il est inclus au territoire de la Charte forestière de l'Arc boisé et est traversé par la Végétale (ex-Tégéval, liaison verte d'intérêt régional reliant l'île régionale de loisirs de Créteil à la forêt domaniale de Notre-Dame). Une continuité écologique du Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) le traverse d'est en ouest. Deux Espaces Naturels Sensibles (ENS) avec zones de préemption déléguées à Île-de-France Nature sont instaurés à Yerres et Villecresnes.

Ainsi, les enjeux y sont liés au développement urbain (pression foncière), à la préservation des lisières, à la restauration des continuités écologiques ainsi qu'à la mise en valeur des ambiances forestières.

Deux territoires de la Métropole du Grand Paris bénéficient de ce PRIF : Grand Paris sud-est Avenir et Grand Orly Seine Bièvre.

Cadre réglementaire et administratif :

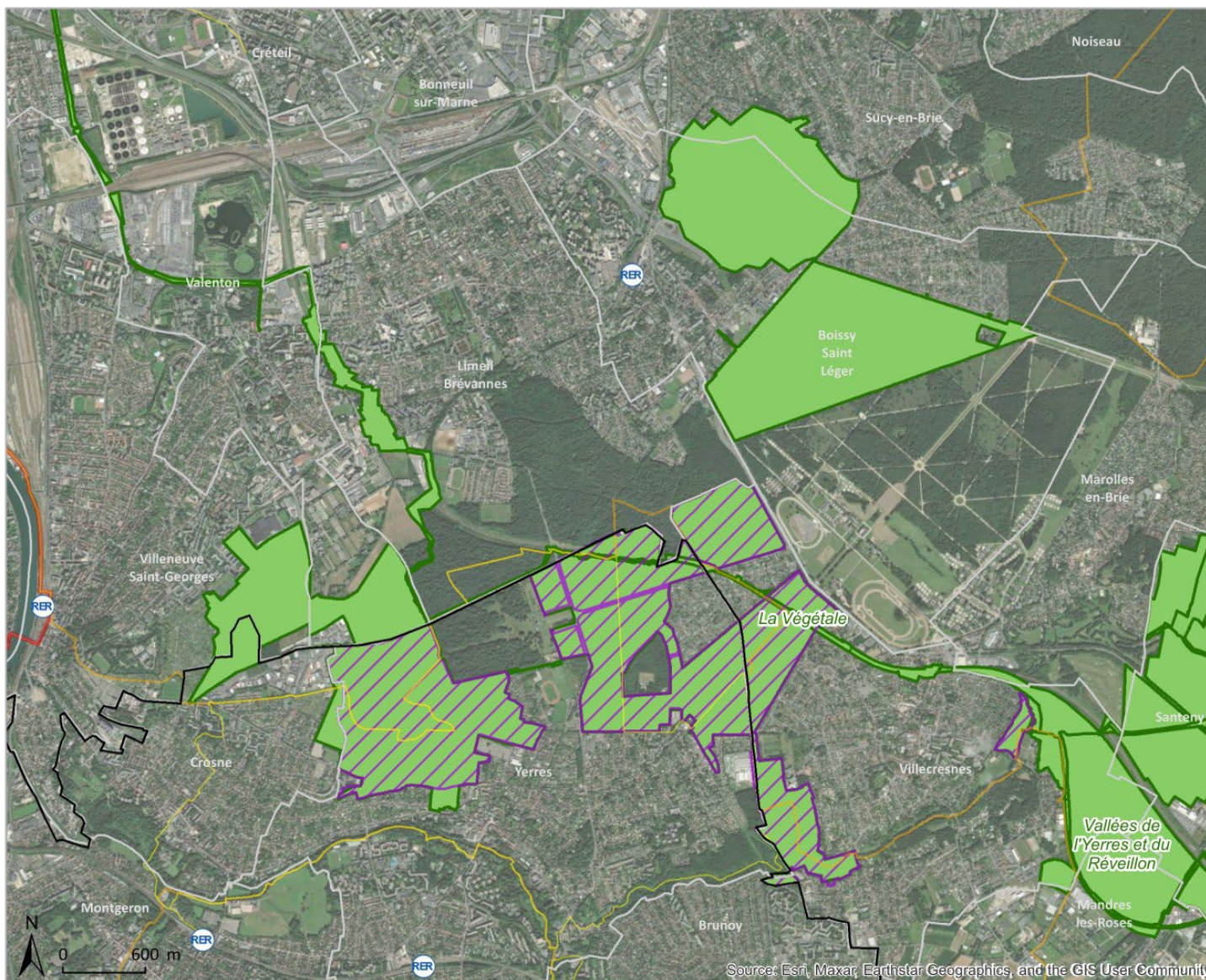
- Certification forestière FSC®
- Forêt de protection « de l'Arc boisé »
- Site classé (loi du 2 mai 1930) « Vallée de l'Yerres aval et ses abords »
- Site classé MH château de la Grange et parc
- Site inscrit (loi du 2 mai 1930) château de la Grange, parc et bois
- ZNIEFF type 2 « Bois Notre-Dame, Grosbois et de la Grange »
- Zones de Préemption ENS à Yerres et à Villecresnes

Conventions de participation financière :

- Commune de Villecresnes (2023-2025)
- Commune de Villeneuve-Saint-Georges (2023-2025)
- Commune de Valenton (2025-2027)
- Conseil départemental du Val de Marne (2020-2025)
- Métropole du Grand Paris (2024-2028)
- Commune de Boissy-Saint-Léger (2025-2027)
- Commune de Sucy-en-Brie (2025-2027)

2 PRÉSENTATION

Périmètre d'intervention - Grosbois



Superficie de PRIF par commune

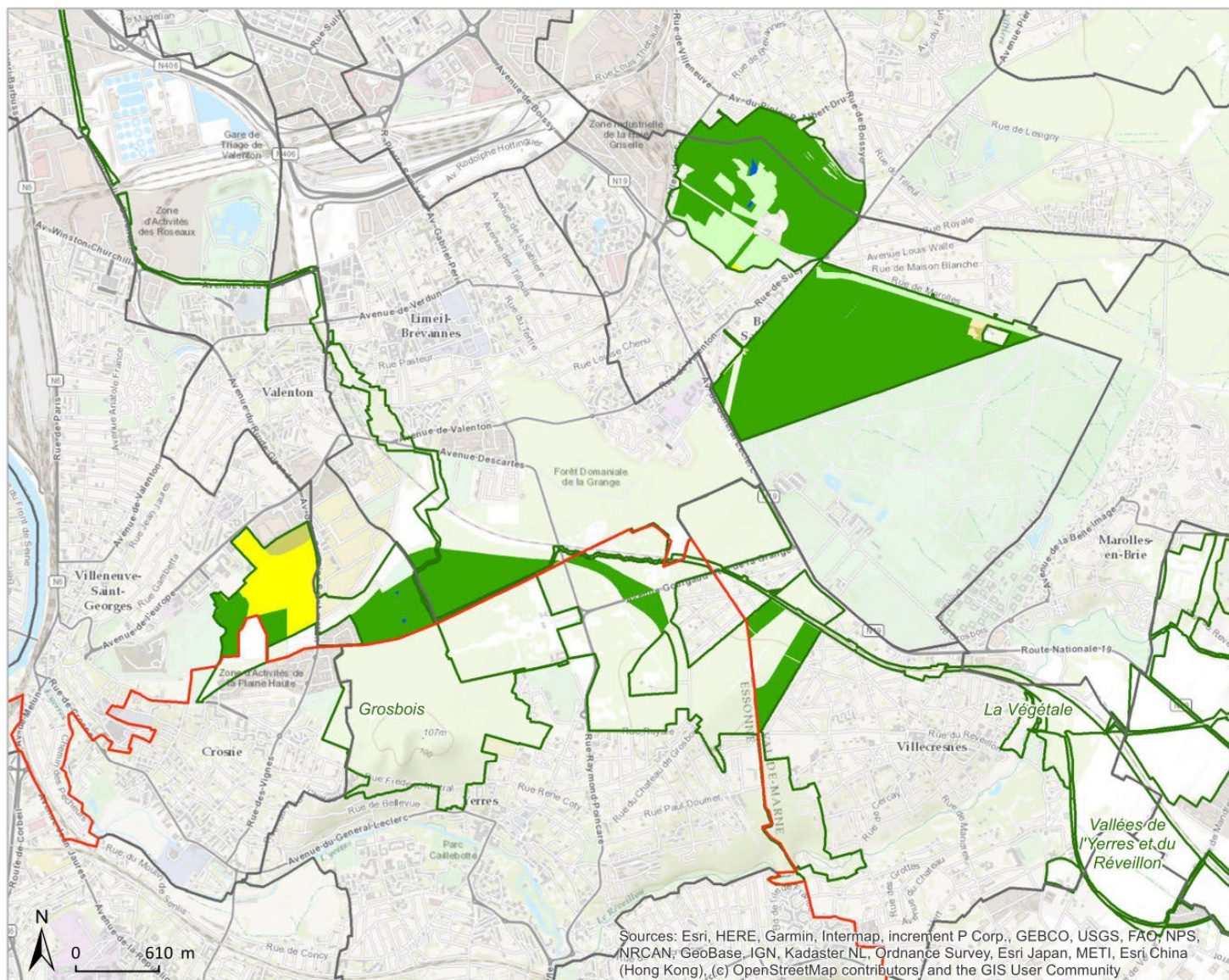
Boissy-Saint-Léger	: 239.06 ha
Crosne	: 17.24 ha
Limell-Brevannes	: 0.71 ha
Marolles-en-Brie	: 0.11 ha
Sucey-en-Brie	: 31.39 ha
Valenton	: 31.94 ha
Villecresnes	: 108.19 ha
Villeneuve-Saint-Georges	: 45.37 ha
Yerres	: 259.37 ha

Superficie PRIF : 722 ha

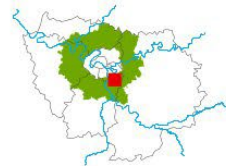
- PRIF
- ZPENS déléguées à IDF Nature
- Sentier de Promenade et de Randonnées © PR
- Sentier de Grande Randonnées de Pays GR © P
- Sentier de Grande Randonnées GR ©

PRÉSENTATION

Périmètre d'intervention - Grosbois



Île de France
nature



Limites départementales

Limites communales

PRIF

Nature des espaces acquis et/ou gérés au 31/12/2025

autre : 2.39 ha

espace agricole : 28.67 ha

espace boisé : 303.17 ha

espace naturel : 33.8 ha

espace paysager : 5.38 ha

plan d'eau / eau : 0.63 ha

Sources: Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRCAN, GeoBase, IGN, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), (c) OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

PARTENARIATS

Par sa situation géographique, le périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) de Grosbois concentre de nombreux enjeux faisant intervenir une multiplicité d'acteurs.

En 2025, Île-de-France Nature a été présente sur plusieurs sujets inhérents à la vie du PRIF :

- Poursuite de la prospection foncière sur le secteur Les Plantes à Villecresnes
- Renouvellement de la convention de partenariat avec la commune de Villeneuve-Saint-Georges pour la période 2026-2028
- Animation de l'évènement « Tous en forêt » dans la forêt du Bois Cerdon
- Validation des modalités de cession de la Maison de la Princesse à la commune de Boissy-Saint-Léger; lancement de la procédure de distraction du régime forestier

Domaine du Piple:

- Signature des Conventions de partenariat avec les communes de situation, Boissy-Saint-Léger et Sucy-en-Brie
- Diagnostic historique, patrimonial et paysager: Présentations et échanges avec les communes de situation
- Animation d'une réunion publique à Boissy-Saint-Léger, échanges avec les habitants
- Présentation du site à l'UDAP et à la DRAC 94, lancement de la procédure de demande d'inscription au titre des Monuments historique
- Participation à l'élaboration d'un périmètre ENS avec DP ENS, en lien avec le Département du Val-de-Marne
- Partenariat ONF pour le passage de la Végétale dans le Bois de la Grange
- Echanges dans le cadre partenariat avec le Département du Val-de-Marne sur les PRIF de l'Arc Boisé et le PPEAN 94; Animation d'un atelier Continutés/liaisons inter-forêt lors du Comité des partenaires de l'Arc Boisé
- Participation aux échanges sur le projet de Réseau Vélo Ile-de-France (VIF) section V6-Est (traversée de Boissy-Saint-Léger)
- Suivi des projets d'aménagements paysagers aux abords de la déviation de la RN19 et de passage à faune (maitrise d'ouvrage DIRIF), à Boissy Saint-Léger
- Signature des conventions de servitude avec RTE (couloir « Morbras »): création d'une double liaison souterraine entre le futur poste source « Bâtisseurs », sur la commune de Crosne, et le réseau RTE sur la commune de Valenton; échanges sur le projet de remplacement de pylônes et câbles conducteurs dans la forêt de Grosbois et le bois du Piple (travaux 2026)
- Partenariat IDF Mobilités / Commune de Crosnes pour la mise en œuvre des mesures compensatoires liées aux travaux du Téléphérique Cable 1 (Bois Colbert)

2 ACQUISITIONS

	TOTAL Acquisition en jouissance au 31/12/2025	Dont en 2025
BOISSY ST LEGER	226 ha 80 a 00 ca	81 ha 56 a 71 ca
SUCY EN BRIE	27 ha 66 a 47 ca	27 ha 66 a 47 ca
TOTAL		109 ha 23 a 18 ca

Seules les communes qui ont été concernées sur l'année par l'acquisition de parcelles sont mentionnées